

SUBVENTIONS AUX PAQUEBOTS-POSTES ET AUX NAVIRES

- 316 Crédit supplémentaire pour les subventions aux navires océaniques et aux caboteurs, et pour aider au transport du bois de construction de Churchill au Royaume-Uni. 209,036 00

TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL

MINISTÈRE DE LA MARINE

- 320 Fleuve Saint-Laurent, creusage du chenal à eau profonde—
(a) Pour pourvoir au paiement de travaux exécutés ou à exécuter à l'entreprise—Crédit supplémentaire.. 1,000,000 00

SERVICE DES PHARES ET DES COTES

- 321 Construction, entretien et surveillance des aides à la navigation, y compris salaires et allocations des gardiens de phares—Crédit supplémentaire. 51,950 00

INSTITUTIONS SCIENTIFIQUES

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

- 323 *Commission des frontières internationales*—
Dépenses relatives à l'entretien de la frontière internationale en bon état de démarcation—Crédit supplémentaire. 12,000 00

ROYALE GENDARMERIE A CHEVAL

- 330 Solde de la Gendarmerie et allocations (y compris les salaires de deux gendarmes au district de l'île Ellesmere à \$2.25 par jour, pour assurer le département contre toute perte par décès; armes et munitions; casernes, réparations, renouvellements et ameublements; habillement et outillage; services de communication; frais de justice et de contentieux; service des enquêtes criminelles; application des statuts fédéraux; combustible et éclairage; transport par chevaux et chiens; transport mécanique; service dentaire, médical et d'hôpitaux; divers services spéciaux, Loi de l'opium et des drogues narcotiques; impressions et papeterie; transport en chemin de fer; rations; loyers; frais de voyage; transport par eau)—Crédit supplémentaire. 130,000 00

PENSIONS ET SANTE PUBLIQUE

- 334 Allocations aux anciens combattants—Crédit supplémentaire 350,000 00

DIVERS

- 339 Canal Lachine—Contribution par le ministère des Chemins de fer et Canaux, en conformité de l'entente de 1930, d'un tiers des frais de construction d'un tunnel pour le passage des véhicules et des tramways sous le canal Lachine à la rue Wellington, de Montréal, lesdits frais ne devant pas excéder \$2,356,170,00. 785,390 00
- 341 Commission canadienne de la radiodiffusion—Crédit supplémentaire correspondant au solde estimatif à percevoir sur les permis. 250,000 00